

Le Président Directeur Général

Roissy, le **27 JUIN 2014**

CL.DA 15.2168

Monsieur le Sénateur,

Votre lettre du 28 mai 2014 a retenu toute mon attention et je vous en remercie.

Soyez tout d'abord assuré que nous attachons du prix à notre présence en Région Bretagne, où le groupe Air France dessert 5 métropoles : Brest, Lannion, Lorient, Quimper et Rennes.

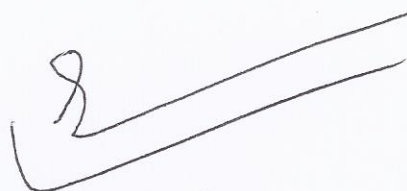
Ainsi, nous proposons 4 vols quotidiens entre Lorient et Orly, ce qui nous permet d'assurer une desserte de qualité vers Paris et, au-delà, vers d'autres destinations en France.

La liaison entre Lorient et Lyon, exploitée auparavant par HOP!, permettait également des correspondances vers les régions françaises et européennes, mais comme vous le savez, l'appel d'offres pour son exploitation dans le cadre d'une délégation de service public a été remporté il y a quelques mois par la compagnie anglaise Eastern Airways.

Quant à l'ouverture d'une ligne Lorient/Paris-Charles de Gaulle, je peux vous dire que ce projet fait l'objet d'évaluations régulières de notre part.

A ce stade cependant, nos études de potentiel montrent que nous ne pouvons pas exploiter à la fois des vols Lorient/Orly et Lorient/Roissy dans des conditions économiques acceptables, sauf à proposer un nombre très insuffisant de fréquences vers chacune de ces deux destinations.

Regrettant de devoir vous faire cette réponse, je vous prie de croire, Monsieur le Sénateur, à l'assurance de ma considération distinguée.



Frédéric Gagey

Monsieur Michel Le Scouarnec
Sénateur du Morbihan
SENAT
15, rue de Vaugirard
75291 PARIS Cedex 06